



15ème législature

Question N° : 13568	De M. Bruno Bilde (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse >Islamisation dans la police judiciaire en Seine-Saint-Denis	Analyse > Islamisation dans la police judiciaire en Seine-Saint-Denis.
Question publiée au JO le : 23/10/2018 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'inquiétante progression de l'islam politique en Seine-Saint-Denis et ses conséquences sur l'action des services publics. Alors que de nombreux quartiers et territoires de ce département francilien échappent depuis des années au contrôle de la République avec l'enracinement d'un communautarisme musulman violent et revendicatif, deux journalistes du Monde, Gérard Davet et Fabrice Lhomme, viennent de publier *Inch'allah*, fruit d'une investigation menée par 5 étudiants du CFJ à Paris. Sans surprise, sauf peut-être celle des auteurs, ce livre apprend « qu'il y a une volonté, dans une petite partie de ces musulmans, d'imposer l'islam comme norme sociale dans la vie publique ». Ce constat est pourtant partagé depuis longtemps par un certain nombre d'élus locaux, de responsables associatifs, d'enseignants ou de simples citoyens qui tirent la sonnette d'alarme à chaque fois que l'État recule face à l'avancée de l'islam radical, que ce soit à l'école, dans l'espace public ou dans des cafés interdits aux femmes. Mais l'enquête révèle également l'installation de dérives communautaristes au sein même de la police judiciaire. En effet, il est relaté que la police judiciaire (PJ) de Seine-Saint-Denis, composée de plus d'une centaine d'enquêteurs, organisait tous les ans un repas avec les effectifs présents. Très récemment, une frange de la PJ a demandé de retirer le porc du menu et que les femmes ne soient plus en contact avec le barbecue. Cet épisode a créé une scission au sein de la brigade et témoigne des fractures générées par l'islamisation, y compris parmi les forces de sécurité. Cette anecdote pose la question de la fiabilité et de la neutralité des services publics et, plus particulièrement, des services de sécurité mobilisés, en Seine-Saint-Denis et ailleurs, contre le terrorisme islamiste. M. le député rappelle que les fonctionnaires d'État ne doivent avoir d'autre uniforme que celui de la République française et respecter scrupuleusement ses lois et ses valeurs, au premier rang desquelles la laïcité. Comment endiguer le communautarisme dans les quartiers si certains fonctionnaires en font la promotion et vont jusqu'à l'imposer à leurs collègues ? Il lui demande ce que prévoit le Gouvernement pour éviter l'islamisation de la fonction publique et la multiplication des revendications religieuses.